

La Suisse participe à la troisième Assemblée de l'ONU pour l'environnement

Berne, 01.11.2017 - Du 4 au 6 décembre 2017 se tiendra à Nairobi (Kenya) la troisième Assemblée de l'ONU pour l'environnement (United Nations Environment Assembly of UNEP, UNEA). Le Conseil fédéral a approuvé, le 1er novembre 2017, le mandat de la délégation suisse pour cette conférence. Celle-ci sera placée sous le thème de la lutte globale contre la pollution, qu'elle soit atmosphérique, aquatique ou liée aux déchets.

La pollution est un défi universel, qui ne s'arrête pas aux frontières nationales. Tuant des millions de personnes chaque année, elle menace aussi la biodiversité et peut dévaster des écosystèmes entiers. Afin d'aborder la thématique de manière globale, la troisième Assemblée de l'ONU pour l'environnement (UNEA 3) sera placée sous la devise « Towards a pollution-free planet » (vers une planète sans pollution). Elle se tiendra du 4 au 6 décembre à Nairobi (Kenya).

Lors de sa séance du 1er novembre 2017, le Conseil fédéral a approuvé le mandat de la délégation suisse pour cette conférence (voir encadré). Les débats porteront sur la pollution de l'air, la pollution due aux produits chimiques et aux déchets, la pollution des eaux douces, la pollution des sols, ainsi que la pollution des mers et des océans. Dans ce dernier domaine, la Suisse estime que des bases scientifiques doivent être créées afin de lutter contre la pollution marine par les plastiques et les microplastiques.

La délégation suisse s'engagera en outre pour que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'UNEA soient renforcés dans leur fonction de piliers de la gouvernance environnementale internationale. Le PNUE doit en particulier contribuer activement à la mise en œuvre de la dimension environnementale de l'Agenda 2030 pour le développement durable de l'ONU, sur la base du rapport sur l'état de l'environnement dans le monde et des objectifs mondiaux pour l'environnement.

Contribution de la Suisse pour la période 2018-2019

Lors de sa séance du 1er novembre 2017, le Conseil fédéral a également approuvé le montant de la contribution suisse au PNUE pour la période 2018-2019. Elle s'élèvera à près de 4,4 millions de francs par an, le même montant que celui de la période précédente.

L'Assemblée de l'ONU pour l'environnement

L'Assemblée de l'ONU pour l'environnement (United Nations Environment Assembly of UNEP, UNEA) se réunit tous les deux ans. Elle rassemble les Etats membres des Nations Unies pour dresser un bilan de l'état de l'environnement, établir des stratégies internationales pour la protection de l'environnement et l'utilisation durable des ressources, et décider des mesures de politique environnementale.

Adresse pour l'envoi de questions

M. l'Ambassadeur Franz Perrez, chef de la division Affaires internationales, OFEV,
+41 79 251 90 15
OFEV, Service médias, tél. +41 58 462 90 00

[OFEV: Affaires internationales](https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/affaires-internationales.html)

(<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/affaires-internationales.html>)

[UN Environment Assembly](http://www.unep.org/environmentassembly/fr)

(<http://www.unep.org/environmentassembly/fr>)

Auteur

Conseil fédéral

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>

(<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>)

Secrétariat général DETEC

<https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home.html>

(<https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home.html>)

Office fédéral de l'environnement OFEV

<http://www.bafu.admin.ch/fr>

(<http://www.bafu.admin.ch/fr>)

Dernière modification 05.01.2016

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-68610.html>